

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LIVRAISON ET DE PAIEMENT LIVASSURED B.V.**Article 1 Définitions**

Dans les présentes conditions générales, les termes suivants sont utilisés dans les sens suivants, sauf mention expresse contraire :

- LivAssured B.V. : l'utilisateur des conditions générales de vente
- Client : la personne qui achète des produits et/ou des services à LivAssured.
- Produits : tous les biens produits et/ou livrés par LivAssured
- Services : tous les services fournis par LivAssured.

Article 2 Champ d'application

1. Les présentes conditions générales s'appliquent à toute offre faite par LivAssured et à tout contrat à distance conclu entre LivAssured et le Client.
2. Si une ou plusieurs dispositions des présentes Conditions Générales sont nulles ou annulables, les autres dispositions des présentes Conditions Générales restent pleinement applicables. LivAssured et le Client se consulteront alors afin de convenir de nouvelles dispositions pour remplacer les dispositions nulles ou annulées, en respectant, si et dans la mesure du possible, le but et l'objet de la disposition initiale.
3. Si une ou plusieurs de ces conditions générales peuvent être ou devenir, en tout ou en partie, contraires à une disposition légale ou sont déclarées invalides par une décision de justice, ces conditions générales resteront néanmoins en vigueur à tous les autres égards.

Article 3 Citations

1. Toutes les offres faites par LivAssured sont sans engagement ; LivAssured n'est liée par elles qu'après avoir accepté la cession par écrit ou exécuté la convention.
2. Les prix mentionnés dans les offres et les devis s'entendent hors TVA et autres prélèvements publics ainsi que hors frais de transport et d'emballage éventuels, sauf mention contraire explicite.
3. Si l'acceptation s'écarte (sur des points mineurs) de l'offre incluse dans le devis, LivAssured n'est pas liée par celle-ci. L'accord ne sera alors pas conclu conformément à cette acceptation dérogatoire, sauf indication contraire de LivAssured.

Article 4 Conclusion de l'accord

1. L'accord est conclu au moment où l'acheteur accepte l'offre et remplit les conditions qui y sont énoncées.
2. Si le Client a accepté l'offre par voie électronique, LivAssured confirme immédiatement la réception de l'acceptation de l'offre par voie électronique.
3. Si l'accord est conclu par voie électronique, LivAssured prend les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour protéger le transfert électronique des données et assure un environnement web sécurisé. Si le Client peut payer par voie électronique, LivAssured observera les mesures de sécurité appropriées à cet effet.

Article 5 Période d'essai et droit de rétractation des consommateurs

1. Le client peut essayer gratuitement le produit pendant 30 jours après la livraison. Cette période d'essai inclut le droit légal de rétractation des consommateurs.
2. Pendant la période d'essai, le client doit manipuler le produit et l'emballage avec soin. Il ne doit déballer ou utiliser le produit que dans la mesure nécessaire pour établir la nature, les caractéristiques et le fonctionnement du produit.

3. Si le Client souhaite retourner le produit pendant la période d'essai, il doit en informer LivAssured et suivre les instructions de retour indiquées.
4. Dès que possible, mais au plus tard dans la semaine suivant la notification visée au paragraphe 3, l'Acheteur renvoie le produit dans son emballage d'origine et conformément aux instructions raisonnables et claires fournies par LivAssured. L'acheteur est responsable de l'expédition de retour et de ses coûts.
5. Si le produit est retourné en retard, pas dans son emballage d'origine et/ou endommagé, LivAssured a le droit de facturer les frais qui en résultent à l'Acheteur.
6. Après l'expiration de la période d'essai, l'acheteur ne peut pas retourner le produit (sauf dans le cadre de la garantie) et la facture complète doit être payée dans les délais.

Article 6 Prix

1. Tous les prix s'entendent hors taxe sur le chiffre d'affaires, sauf indication contraire, et comprennent les frais d'emballage et d'expédition.
2. Pendant la période de validité indiquée dans l'offre, les prix des produits et/ou services offerts ne seront pas augmentés, à l'exception des changements de prix dus aux modifications des taux de TVA.
3. Les prix indiqués dans les offres, les accords et les confirmations de commande sont basés sur les facteurs de coûts applicables au moment de la conclusion de l'accord, tels que les taux de change, les prix des fabricants, les prix des matières premières et des matériaux, les coûts salariaux et de transport, les primes d'assurance, les taxes, les droits d'importation et autres prélèvements gouvernementaux.

Article 7 Livraison

1. Le lieu de livraison est l'adresse que le Client a fait connaître à LivAssured.
2. Les délais de livraison donnés par LivAssured commencent à courir le jour de la conclusion du contrat, pour autant que toutes les informations nécessaires à l'exécution de la commande soient en possession de LivAssured. Les délais de livraison indiqués ne sont jamais considérés comme des délais, sauf accord contraire explicite dans le contrat.
3. Le risque d'endommagement et/ou de perte des produits incombe à LivAssured jusqu'au moment de la livraison au Client, sauf si le transporteur a été désigné par le Client.

Article 8 Paiement

1. Le paiement doit être effectué en Euros, sauf accord contraire, sans déduction ni escompte, par virement sur un compte bancaire désigné par LivAssured, au plus tard dans les 30 jours suivant la date de facturation, le tout sauf accord contraire explicite et écrit.
2. Si le Client ne s'acquitte pas dans les délais de son ou ses obligations de paiement, LivAssured lui envoie un rappel et lui accorde un délai de 14 jours pour s'acquitter encore de son ou ses obligations de paiement.
3. Si, après le délai de 14 jours mentionné au paragraphe 2, le paiement n'est toujours pas effectué, le client est redevable d'intérêts légaux sur le montant impayé à partir de la date d'échéance mentionnée au paragraphe 1 et LivAssured est en droit de facturer des frais de recouvrement conformément au taux de recouvrement recommandé par l'Association du Barreau néerlandais dans les cas de recouvrement.

4. En cas de retard de paiement, LivAssured a le droit de suspendre l'exécution de tous ses engagements envers le client.
5. En cas de liquidation, de faillite, de saisie ou de cessation de paiement du client, les créances de LivAssured sur le client sont immédiatement exigibles.

Article 9 Réserve de propriété

1. LivAssured conserve la propriété de tous les produits qu'elle a livrés à l'Acheteur jusqu'à ce que le prix d'achat de ces produits ait été payé en totalité.
2. Le risque des produits livrés par LivAssured est transféré, sans préjudice de la réserve de propriété stipulée par LivAssured, au Client dès la livraison des produits au Client. LivAssured n'est pas responsable des dommages aux produits livrés sur lesquels repose la réserve de propriété qui surviendraient pendant le séjour du Client.
3. L'Acheteur doit respecter pleinement et inconditionnellement tous les droits de propriété intellectuelle et industrielle dévolus aux produits livrés par LivAssured.

Article 10 Réclamations du client

1. Les réclamations de l'acheteur, qui concernent des défauts des marchandises qui sont visibles de l'extérieur, doivent être notifiées par écrit à LivAssured par l'acheteur dans les 48 heures après la livraison, en donnant une description claire et précise de la réclamation, et en précisant la facture par laquelle les marchandises en question ont été facturées. L'acheteur doit procéder à une inspection minutieuse et rapide.
2. Les manques non visibles doivent être signalés dans les trois mois suivant la livraison, selon les modalités mentionnées au paragraphe 1.
3. Si, conformément au paragraphe précédent, aucune réclamation n'est faite dans les délais, l'Acheteur reste tenu d'accepter et de payer les Produits achetés. En concertation avec LivAssured, l'Acheteur peut, si nécessaire, faire effectuer les réparations par ou via LivAssured.

Article 11 Responsabilité

1. Sauf en cas d'intention ou de négligence grave de sa part, LivAssured n'est pas responsable des pertes de profits, des dommages matériels, des dommages corporels ou de tout autre dommage, quel qu'il soit, qui peuvent survenir directement ou indirectement, pour l'Acheteur et/ou des tiers.
2. La responsabilité éventuelle de LivAssured est limitée aux dommages qui étaient prévisibles comme conséquence possible de l'action qui a nécessité une indemnisation, jusqu'à concurrence du montant versé dans le cas en question au titre de sa police d'assurance responsabilité civile.
3. l'assurance responsabilité civile.
4. Si, pour quelque raison que ce soit, aucun paiement n'est effectué au titre de cette police d'assurance, toute responsabilité est limitée au montant facturé par LivAssured pour le produit en question.
5. Sans préjudice des dispositions figurant ailleurs dans les présentes conditions générales, LivAssured n'est pas responsable des biens et/ou services obtenus auprès de tiers, sauf dans la mesure où ces tiers sont responsables envers LivAssured et offrent un recours.

Article 12 Garantie

1. LivAssured garantit que les produits et/ou services sont conformes à l'accord, aux spécifications énumérées dans l'offre, aux exigences raisonnables de solidité et/ou d'utilisabilité et aux dispositions légales et/ou réglementations gouvernementales existant à la date de la conclusion de l'accord dans le cadre d'une utilisation normale.
2. La garantie mentionnée au paragraphe 1 s'applique pendant une période de vingt-quatre mois après la livraison, sauf si :
 - (i) le client a réparé ou traité lui-même les produits livrés ;
 - (ii) les produits livrés ont été exposés à des conditions anormales ou utilisés contrairement aux instructions de LivAssured ou au mode d'emploi correspondant.
3. Si un produit livré n'est pas conforme aux exigences visées au paragraphe 1 du présent article, LivAssured doit, dans un délai raisonnable après réception d'une notification écrite concernant le défaut par l'acheteur, à la discrétion de LivAssured, remplacer le produit ou se charger des réparations. En cas de remplacement, l'Acheteur s'engage dès à présent à retourner le produit à remplacer à LivAssured et à en transférer la propriété à LivAssured.

Article 13 Propriété intellectuelle et droits d'auteur

1. Tous les droits intellectuels (de propriété), incluant explicitement mais non exclusivement les droits d'auteur et les droits de conception, qui peuvent ou vont être exercés - où et quand - en ce qui concerne les produits, appartiennent à LivAssured.
2. Le client n'est pas autorisé à apporter des modifications aux produits, sauf si la nature de ce qui a été livré l'exige ou s'il en a été convenu autrement par écrit.
3. Les dessins, logiciels et autres matériels ou fichiers (électroniques) créés par LivAssured dans le cadre de la convention restent la propriété de LivAssured, qu'ils aient été mis à la disposition du client ou de tiers, sauf accord contraire.
4. LivAssured se réserve le droit d'utiliser les connaissances acquises par l'exécution du travail à d'autres fins, pour autant qu'aucune information confidentielle ne soit portée à la connaissance de tiers.

Article 14 Droit applicable et litiges

1. Tout accord entre LivAssured et le client est régi par le droit néerlandais.
2. Tous les litiges relatifs aux matières auxquelles s'appliquent les présentes conditions générales seront soumis au tribunal compétent.
3. Les parties ne feront appel au tribunal qu'après avoir fait tous les efforts possibles pour régler un différend d'un commun accord.

Article 15 Modification et emplacement des conditions générales

1. Les présentes conditions générales ont été déposées au bureau de la Chambre de commerce. LivAssured est enregistrée auprès de la Chambre de Commerce sous le numéro 57815771.
2. Ces conditions peuvent également être consultées sur le site Internet de LivAssured, <https://www.nightwatch.fr/>.
3. La dernière version déposée et publiée est toujours applicable.
4. Cette version date de mars 2019.